

# Extrait de délibération

## Comité syndical

### 27 novembre 2023 - Parthenay

L'An Deux Mille Vingt -Trois le vingt-sept novembre à 18h00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

M Bire Ludovic a été désigné secrétaire de séance.

**Date de la convocation :** 21 novembre 2023  
**Nombre de délégués en exercice :** 31 titulaires / 31 suppléants  
**Présents :** 19 titulaires, 2 suppléants  
**Absents, excusés :** 12 titulaires, 29 suppléants  
**Votants :** 21

| Com. de communes         | Titulaires présents   | Titulaires excusés Et /ou suppléés  | Suppléants avec vote | Autres suppléants présents |
|--------------------------|---|---|----------------------|----------------------------|
| Airvaudais-Val du Thouet | NOLOT Monique, BIRONNEAU Pascal   | FOUILLET Olivier, CHABAUTY Gérard   |                      |                            |
| Parthenay-Gâtine         | AYRAULT Bérengère, BRESCIA Nathalie, CHAUSSONEAUX Jean-Paul, CHEVALIER Eric, CLEMENT Guillaume, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, GILBERT Véronique, GUERIN Jean-Claude, PARNAUDEAU Guillaume | BOUCHER Hervé-Loïc, BACLE Jérôme, BERGEON Patrice,  | PARNAUDEAU Thierry   |                            |
| Val de Gâtine            | ATTOU Yves, BARANGER Johann, BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie  | TAVERNEAU Danielle, BAILLY Christiane, FRADIN Jacques, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, MICOU Corinne, OLIVIER Pascal | AUDEBERT Claude      |                            |

## Plan de Paysage de Gâtine : programme d'actions

Le Plan de Paysage de Gâtine, sur la thématique des paysages agricole, a débuté en juin 2021 et se clôture fin 2023. Issu de l'appel à projet du Ministère de Transition Ecologique et Solidaire, l'objectif est d'appréhender l'évolution des paysages dans le temps et de garantir dans la durée, la cohérence des différentes interventions sur un territoire. Le Plan de Paysage est un outil permettant de repenser l'aménagement du territoire en plaçant le paysage au cœur du processus. C'est une démarche volontaire et concertée, portée par une collectivité qui invite les acteurs de son territoire à repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire. La démarche Plan de Paysage de Gâtine est apparue comme pertinente pour les élus du Pays de Gâtine pour répondre aux enjeux identifiés dans le cadre du projet de Parc naturel régional, et pour travailler spécifiquement sur la thématique des paysages agricoles.

Le Plan de Paysage de Gâtine s'est déroulé selon les étapes suivantes, chacune a donné lieu à un livrable :

- Volet 1 : Analyse du paysage et des dynamiques paysagères, l'état des lieux des paysages (carte des unités paysagères) et de leurs dynamiques sur le territoire.
- Volet 2 : Stratégie – Objectifs de Qualité Paysagère, traduisant les enjeux identifiés dans la phase diagnostic.
- Volet 3 : Programme d'actions, la rédaction de fiches actions pour répondre aux objectifs. Pour construire un programme d'actions opérationnel, le choix a été de rédiger deux types de fiches actions. Les fiches thématiques pour proposer des actions sur des sujets précis liés aux paysages de Gâtine, elles ont été travaillées avec les acteurs du territoire en une journée complète de concertation. Les fiches localisées, pour tester des actions sur des communes volontaires, celles-ci ont été étudiées en atelier de concertation avec des habitants et des élus.

Le programme d'actions du Plan de Paysage de Gâtine, travaillé lors des ateliers de concertation, se compose des éléments suivants :

- Notice : rappelle les entités paysagères et les Objectifs de Qualité Paysagère (OQP), présente le schéma du scénario prospectif permettant de décliner les OQP en fiches actions.
- Fiches actions localisées : Louin, Pamplie, Vasles.
- Fiches actions thématiques :
  - 1 - Recréer du linéaire de haies bocagères, replanter des arbres isolés et des bosquets.
  - 2 - Organiser en commun la gestion, la protection et la restauration des haies.
  - 3 - Renforcer la présence d'animaux dans les prés.
  - 4 - Conforter un réseau de cheminements doux à usage touristique et quotidien.

- 5 - Réinvestir et valoriser les fonds de vallée enrichés.
- 6 - Ecrire l'avenir des plans d'eau à usage public.
- 7 - Adapter les transitions énergétiques aux paysages : maîtriser le développement des énergies renouvelables à l'échelle de la Gâtine.
- 8 - Aménager l'espace public pour l'adapter aux enjeux écologiques et de vivre ensemble.
- 9 - Mettre en œuvre un guide de préconisations pour l'intégration des bâtiments agricoles dans les paysages de Gâtine poitevine.

Le Plan de Paysage a été rythmé par la concertation auprès des acteurs du territoire, de la profession agricole et des élus de Gâtine. Cette démarche co-construite doit par la suite être animée sur le territoire pour sa mise en œuvre.

**Le Comité Syndical valide le Programme d'actions du Plan de Paysage de Gâtine.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD